

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI 2 décembre 1960.

Il est décidé—Que le Comité permanent des comptes publics se compose des membres suivants:

MM.

Allmark	Drysdale	Pigeon
Beech	Dupuis	Pratt
Bell (<i>Carleton</i>)	Grenier	Regier
Benidickson	Hales	Robichaud
Bissonnette	Hanbidge	Rouleau
Bourbonnais	Hellyer	Smith (<i>Simcoe-Nord</i>)
Bourget	Keays	Smith (<i>Winnipeg-Nord</i>)
Brassard (<i>Chicoutimi</i>)	Lahaye	Spencer
Broome	Macdonald (<i>Kings</i>)	Stefanson
Bruchési	Macdonnell	Stewart
Campeau	Macnaughton	Tucker
Chown	McGee	Valade
Coates	McGrath	Villeneuve
Danforth	McGregor	Winch
Denis	Morissette	Woolliams
Deschatelets	Morton	Wratten (50)
	Nugent	
	Pickersgill	

(Quorum, 15)

Il est ordonné—Que ledit Comité soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner de témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

JEUDI 19 janvier 1961

Il est ordonné—Que le nom de M. Martel soit substitué à celui de M. Macdonald (*Kings*) sur la liste des membres du Comité permanent des comptes publics.

MERCREDI 1^{er} février 1961

Il est ordonné—Que le Comité permanent des comptes publics soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement; que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65 (1) e) du Règlement soit suspendu à cet égard.